

Compte rendu du Conseil Municipal du 25 novembre 2021

Présents : BARBAZ Régis, MASNADA Véronique, DONJON Gérard, ANSARD Jacqueline, DONJON Dominique, DUPRAZ Anne, NOWOTNY Dominique, PALLARES-MOREL Céline, PERROUX Jean-François, PESENTI Patrick, SANTT Florent

Présentation par AGATE (AGence Alpine des Territoires) de l'avant-projet du Revet

La commune a acheté un lot de 3 parcelles au lieu-dit Le Revet. Elle a pour projet la construction d'un bâtiment multifonctionnel (logements adaptés et locaux de services).

Un plan topographique du foncier ainsi qu'un plan d'aménagement ont été réalisés par un géomètre. Il prévoit la division de ces parcelles en 4 lots :

- 1 lot pour la construction, par la commune, d'un bâtiment multifonctionnel,
- 3 lots pour la construction de logement individuel.

Agate a été missionnée pour étudier le dossier et présenter à la commune les différentes possibilités d'aménagement et de financement.

Agate précise que le projet risque de ne pas intéresser les promoteurs et suggère que la commune :

- fasse construire le bâtiment multifonctionnel et propose à la location les logements adaptés,
- mette en vente les 3 lots.

Peu de subventions sont accordées pour ce type de projet. La vente des lots permettrait un apport immédiat, la location viendrait en déduction des annuités du prêt.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 22 octobre 2021 est approuvé, à l'unanimité.

Ouverture de crédits

Suite à la dissolution du service eau et assainissement, le Conseil Municipal décide d'ouvrir les crédits suivants, pour des rectifications et des amortissements au budget 2021 :

Désignation	Dépenses	Recettes
Fonctionnement : 681 / 042	+ 6 807.00 €	
Fonctionnement : 7022		+ 6 526.00 €
Fonctionnement : 777 / 042		+ 281.00 €
Investissement : 21538-137	+ 6 526.00 €	
Investissement : 131	+ 32 360.00 €	
Investissement : 1391 / 040	+ 281.00 €	
Investissement : 132		+ 32 360.00 €
Investissement : 28156 / 040		+ 6 807.00 €

Les ouvertures de crédits ont été approuvées à l'unanimité.

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie

- Contrat d'assurance groupe pour le risque prévoyance

Le Centre de Gestion a lancé une consultation pour la mise en place d'une nouvelle convention de participation sur le risque « Prévoyance » pour la période 2022-2027.

Le comité technique du Centre de Gestion a émis un avis favorable concernant l'attribution d'une participation de la commune aux agents souscrivant l'assurance Prévoyance, d'un montant de 30€ par agent et proratisé en fonction du temps de travail

Le Conseil Municipal décide l'adhésion à la convention à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2027 et fixe le montant unitaire de participation à 30 Euros par agent et par mois, au prorata du temps de travail et dans la limite de la cotisation versée par l'agent.

Personnel communal

Le Conseil Municipal décide :

- la modification de l'article de recrutement de l'agent en charge de la cantine,
- la création de la garderie du matin de 7h30 à 8h30 et de ce fait,
- la création à compter du 3 janvier 2022 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire annualisée de service de 9h16mn soit 9,27h, pour assurer les fonctions d'agent de surveillance des enfants inscrits à la garderie du matin et des enfants inscrits à la cantine.

Sécurisation du chef-lieu

Le stationnement aux abords de l'école et les conditions d'arrivée et de départ des élèves posent problème.

Pour sécuriser l'entrée de l'école, il sera demandé au chauffeur du car de le stationner au milieu de la route. De cette façon, la circulation sera bloquée pendant la traversée des écoliers.

Des barrières seront mises contre la clôture de la cour d'école.

Il est proposé de réglementer la circulation en sens unique. À réfléchir

Promenade de confort

Il est proposé de sécuriser le chemin le long du Gelon, du pont Villiermet au pont du Blanchet. Le projet sera exposé à l'exploitant agricole. Les propriétaires des parcelles seront conviés à une réunion pour les informer du projet.

Divers

Marché du Verney : le 12 décembre 2021, ouvert à tous les exposants. Les parents d'élèves proposeront des boissons chaudes et de la pâtisserie.

Colis de Noël : les personnes bénéficiaires seront invitées à retirer leur colis le samedi 11 décembre à la salle des fêtes.

Chauffage des bâtiments gîte et école-mairie : l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables) est venue faire un diagnostic au printemps. Le projet de changement du mode de chauffage est à étudier.

Déchetterie mobile : ce service existe sur la commune de Theys et il sera demandé au SIBRECSA la possibilité d'étendre ce service à d'autres communes.

Dépôt sauvage de pièces automobile : un dépôt a été constaté dans la forêt du Bourget en Huile. Le SIBRECSA, en charge de la gestion des ordures, ne peut pas apporter de solutions, la compétence étant communale. La gendarmerie ne peut pas apporter d'aide. C'est Gérard Donjon qui s'est chargé de débarrasser les pièces.